

# Communiqué de presse

## Le système Lactalis vole les agriculteurs et l'Etat

*Metz, le 7 février 2024*

Mardi 6 février, la Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Financière (BNRDF) a perquisitionné plusieurs sites du groupe Lactalis. Ces perquisitions ont lieu dans le cadre d'une enquête menée par le Parquet National Financier (PNF) pour des soupçons de fraude fiscale entre 2009 et 2020.

La sophistication des pratiques d'évasion fiscale évolue mais le principe reste toujours le même. Ici, des filiales belges et luxembourgeoises ont artificiellement concentré le bénéfice réalisé en France, réduisant ainsi les impôts dus dans notre pays. Selon le site d'information Disclose, le préjudice pour les finances publiques est de 220 millions d'euros pour la seule période de 2013 à 2018.

La dénonciation effectuée par la Confédération Paysanne dès 2019 montre également que l'évasion fiscale des multinationales n'est pas qu'un problème pour l'Etat. Elle pénalise l'ensemble des acteurs économiques d'un secteur : salariés, fournisseurs, consommateurs... Alors même que les agriculteurs se mobilisent pour vivre dignement de leur travail, un géant de l'agro-industrie, déjà responsable des faibles rémunérations des agriculteurs, ne paye pas ses impôts. Lactalis fragilise donc toute action publique permettant de sortir de la crise agricole actuelle.

L'ampleur de cette affaire démontre le laxisme de notre droit face à l'évasion fiscale des multinationales. Il faut d'urgence combler les failles juridiques qui permettent des transferts de bénéfices totalement artificiels entre filiales aux quatre coins du monde. Qu'attend le gouvernement pour lancer une action d'envergure en ce sens ? La justice et l'administration fiscale font aujourd'hui leur travail. Je formule le vœu que la sanction finale soit exemplaire et que les sommes récupérées servent en priorité à l'amélioration des revenus agricoles, premières victimes du système Lactalis.